

Présent(e)s : M. Auslander, Mme Berardo, M. Brown, M. Bruno, Mme Burnat, M. Canet, Mme Cazaux, Mme Chami, Mme Courvoisier, Mme Denys, Mme Depieds, Mme Desbouvrie, Mme Hauszwalb, M. Housieux, Mme Michelotti, M. Moreau, Mme Perrier, Mme Poursin, Mme Saint-Paul, Mme Terrenoire et Mme Gramond.

Excusé(e)s : Mme de Oliveira, M. Clarisse et Mme Radot.

En raison du renouvellement de la présidence du Conseil de quartier, Mme Corine Faugeron, l'élu référente du Conseil de quartier Saint-Gervais, ne participe pas à la réunion.

Élection de la présidence du Conseil de quartier

M. André Moreau et Mme Alice Desbouvrie, qui assurent depuis 2016 la présidence du Conseil de quartier Saint-Gervais, se présentent à nouveau au titre de président et de vice-présidente du Conseil de quartier.

M. Louis Perret, Directeur Générale des Services de la Mairie du 4^e est présent pour l'élection.

La Coordinatrice des Conseil de quartier du 4^e rappelle que l'article 2 de la charte des Conseils de quartier du 4^e prévoit à l'automne en année pair le renouvellement de la présidence des Conseils de quartier. Des élections sont donc prévues dans chacune des réunions des quatre Conseil de quartier du mois de novembre. Elle précise les modalités du vote : seuls les membres inscrits depuis le 8 octobre au Conseil de quartier et ayant participé au moins une fois sur l'année 2018 à une réunion du Conseil de quartier peuvent voter. Elle explique que la Mairie du 4^e a décidé d'accepter les votes par procuration et par mail et précise que Mme Aline de Oliveira et Mme Pascale Kramer lui ont transmis leur choix de vote.

Les candidats se présentent succinctement. Mme Alice Desbouvrie explique habiter depuis 10 ans dans le quartier et s'être représentée en raison notamment de son implication dans le processus de concertation dans le cadre du regroupement des arrondissements du centre. M. André Moreau, qui est depuis 80 ans dans le quartier, présente son souhait de renouveler son mandat de président et précise que les membres du Conseil de quartier vont cette année être occupés par le sujet du regroupement des arrondissements.

Sur les 19 membres votants, 19 ont voté en faveur du binôme candidat. M. André Moreau et Mme Alice Desbouvrie sont ainsi réélus président et vice-présidente du Conseil de quartier Saint-Gervais.

Réponses de la Mairie du 4^e

Propreté

La demande du Conseil de quartier d'installer des poubelles supplémentaires dans l'hôtel de Sens a été transmise au service compétent.

Signalement

Le signalement des panneaux contradictoires situés devant Goldenberg (un panneau qui limite à 20 km/h et de l'autre côté, un autre qui limite à 15 km/h) a été transmis au service de la voirie.

Suite au signalement du manque de place occasionné par le parking vélo en freefloating situé contre la sortie escalator et à proximité du kiosque du terre plein Saint-Paul, la Mairie du 4^e demande des précisions sur la localisation du parking vélo mentionné. Les membres du Conseil de quartier précisent qu'il se situe juste contre la sortie de l'escalator du terre plein Saint-Paul et qu'il gêne la circulation. Ils souhaitent le déplacer et vont transmettre des photos à la Mairie. *(Des photos reçues depuis la réunion ont été insérées en fin de compte rendu).*

Manège du terre-plein Saint-Paul

La Mairie du 4^e précise que le maintien du manège n'a jamais été remis en question. Dans le cadre du renouvellement de la convention relative à l'occupation de cet espace public à des fins commerciales, la Mairie du 4^e a fait remonter la demande de voir la structure rénovée et modernisée,

dans le respect de l'environnement patrimonial du site (boiseries esthétiques, propreté...). En aucun cas cette démarche n'a remis en cause l'existence du manège. Elle n'avait pour objectif que celle d'améliorer la prestation proposée aux familles. Le Conseil d'arrondissement du 4^e a par ailleurs voté, lors de sa dernière séance le lundi 5 novembre dernier, la délibération relative au renouvellement de la convention d'occupation du manège.

Renouvellement de la demande de pose de bancs rue des Rosiers et Ferdinand Duval

Les membres du Conseil de quartier avaient renouvelé leur demande d'installer un banc dans le renforcement du 26/28 de la rue des Rosiers et un autre banc devant l'ancien restaurant Goldenberg rue Ferdinand Duval.

La Mairie du 4^e explique que techniquement l'opération est réalisable sous réserve de la non présence de réseau sur cette portion. En revanche, le service de voirie a signalé que la proposition se situe dans des recoins, faisant craindre des gênes et nuisances qu'une mauvaise utilisation de ces bancs peut engendrer. Sur le plan de la propreté, le nettoyage de ces zones pourraient donc s'en trouver plus difficile. Par ailleurs en termes d'environnement proche, le banc situé à l'angle Rosiers/Ferdinand Duval serait nécessairement implanté très proche d'une vitrine pour ne pas gêner la circulation des véhicules, avec le risque de poser problème au commerçant au niveau de l'accessibilité et de l'attractivité de son magasin. Pour le second banc, l'espace apparaît très contraint au droit du n°26 de la rue des Rosiers : arbre, potelet, jardinière, ouvrage concessionnaire et de nouveau une vitrine. Pour ces raisons, la Mairie du 4^e n'est pas favorable à l'implantation des ces deux bancs à ces endroits.

Point sur la concertation en cours sur le sens de circulation de la rue des Rosiers

M. André Moreau rappelle que la Mairie du 4^e avait invité le Conseil de quartier à porter une concertation auprès de l'école Hospitalière Saint-Gervais et des commerçants, suite à la demande du Conseil de quartier d'inverser le sens d'une portion de la rue des Rosiers.

Il a constaté que la rue des Rosiers va dans un sens entre la rue Malher et la rue des Ecouffes, change ensuite de sens entre la rue des Ecouffes et la rue des Hospitalières Saint-Gervais et propose un autre sens de circulation entre la rue des Hospitalières Saint-Gervais et la rue Vieille du Temple.

Il explique que le Directeur de l'école Hospitalière Saint-Gervais a exprimé la volonté des parents d'élèves de laisser le sens de la rue actuel pour des raisons de sécurité, car la circulation et la vitesse sont réduites. M. André Moreau ajoute que le directeur partage le constat qu'il y a régulièrement des voitures de livraison qui prennent le sens interdit.

Point sur les travaux actuels du quartier

M. André Moreau fait part de son incompréhension sur les travaux actuels entre l'Hôtel de ville et la place de la Bastille : il précise que les deux voies cyclables sont sur la droite sur la première partie de la rue de Rivoli puis après l'église Saint-Paul, la piste cyclable se trouve sur la gauche. Plusieurs membres expriment leurs incompréhensions face aux travaux actuels au niveau du terre plein Saint-Paul, avec le déplacement de la borne taxi.

M. Pierre Housieaux évoque la présence de tous les vélos sur la voie de bus et trouverait utile d'indiquer la présence de la voie cyclable.

M. Julian Brown rappelle que Mme Corine Faugeron avait expliqué que des cheminements piétons suffisamment larges et sécurisés seraient garantis dans le cadre des travaux. Les membres du Conseil de quartier signalent la présence de pavés manquants ou défectueux devant le Camaïeu de la rue de Rivoli.

M. Julian Brown demande si la Mairie peut transmettre aux membres du Conseil de quartier la finalité des travaux de la rue de Rivoli. Mme Alice Desbouvrie explique que la Mairie du 4^e essaie d'être transparente par rapport aux travaux : il y a eu une réunion publique sur la piste cyclable bidirectionnelle de la rue de Rivoli, des informations ont été transmises dans les boîtes aux lettres des riverains suite à la réunion publique et une newsletter travaux est envoyée à tous les membres du Conseil de quartier.

Présentation du projet de renforcement de la végétalisation à l'angle des rues Archives Blancs Manteaux

M. Jérôme Canet rappelle que le projet « Renforcer la végétalisation Blancs Manteaux-Archives » est sorti lauréat du vote du budget participatif 2016. Il explique que l'inauguration du projet a eu lieu il y a un mois et que le projet consiste en la pose de cinq jardinières devant un des murs de l'école. Il a en effet été décidé lors de l'inauguration de rassembler les jardinières devant un seul mur et proposé l'idée de compléter cet aménagement. L'objectif du projet était de végétaliser davantage cet endroit et d'empêcher le stationnement des deux roues motorisées.

M. Jérôme Canet propose de financer avec le budget du Conseil de quartier cinq jardinières supplémentaires. Il explique que le coût des jardinières revient à environ 2500 euros (bas, sacs géotextile et traitement anti-graffiti) et celui de la mise en terre et du transport, à 838 euros, soit un budget total d'environ 3400 euros TTC. Il précise que la DEVE planterait les végétaux et assurerait l'entretien des jardinières, avec une surveillance de l'association des jardiniers du 4^e.

Plusieurs membres trouvent que la jardinière en pleine terre située juste à côté est en mauvaise état.

Mme Claire Poursin évoque les jardinières qui présentent en même temps des assises et propose l'idée de créer un salon urbain sur cette placette.

M. Jérôme Canet propose de voter pour l'installation de cinq jardinières, de compléter au besoin avec un banc et de remettre en état la jardinière en pleine terre. Tous les membres présents votent en faveur de cette proposition.

Orme de la place Saint-Gervais

M. Pierre Housieaux indique qu'une affiche explicative a enfin été installée pour signaler l'orme de la place Saint-Gervais mais que celle-ci est accrochée avec un fil autour de l'arbre. Les membres du Conseil de quartier souhaitent savoir si cela est provisoire. Si cela ne l'est pas, les membres du Conseil de quartier proposent de financer avec leur budget un présentoir (pupitre) ou une plaque qui serait fixé au sol. Ils demandent si la DEVE a des idées de signalétique.

Il est rappelé que l'orme de la place Saint-Gervais a reçu en 2015 le label arbre remarquable de France.

Un vote sur l'éventuelle dépense pour la pose d'une signalétique adaptée pour l'orme a lieu pendant la réunion. Mme Margit Micholetti vote contre cette dépense et se dit davantage favorable à des dépenses pour renforcer la sécurité dans le quartier. Tous les autres membres présents votent pour.

Sécurité

Mme Alice Desbouvrie explique avoir reçu deux demandes de pose de ralentisseurs pour la rue des Archives.

Mme Margit Michelotti signale que le déplacement de l'arrêt 67 entre les ponts Marie et Louis-Philippe sur le quai des Célestins provoque une insécurité pour les utilisateurs du bus. Sans présence de ralentisseur ou de passage protégé, les personnes qui descendent du bus doivent aller traverser au niveau des ponts. M. André Moreau rappelle qu'il y a une réunion annuelle avec la Commissaire de Police du 4^e et que ce point pourra être évoqué.

Projet de gardes mangers solidaires avec le Conseil de quartier Saint-Merri

M. André Moreau explique travailler avec Alain Genel, le président du Conseil de quartier Saint-Merri, sur un projet d'armoire et de frigo solidaire qui seraient installés dans l'espace public du 4^e arrondissement. Il précise que les riverains et les commerçants peuvent déposer de la nourriture dans ces frigos et que cela existe dans le 12^e arrondissement.

Il ajoute que 5 magasins souhaitent accueillir des gardes mangers et que cela s'inscrit dans la lutte anti-gaspillage.

M. Pierre Housieaux demande s'il y a des contrôles sanitaires. M. André Moreau répond que les magasins en sont responsables et que les frigos sont en libre service. Il ajoute que le projet est soutenu par la Mairie du 4^e et le nouvel élu Adjoint au Maire M. Boris Jamet-Fournier.

M. André Moreau explique que les Conseils de quartier financeraient le matériel et que cela reviendrait à 5000 euros pour l'ensemble.

Mme Evelyne Denis n'est pas favorable au projet. M. Pierre Housieux également, étant davantage favorable à la création de rapport humain.

M. Julian Brown demande si les frigos solidaires installés dans le 12^e arrondissement fonctionnent.

Mme Marie-Odile Terrenoire présente le cas d'une épicerie sociale du 13^e arrondissement, qui fonctionne avec une personne en insertion. Elle précise que les personnes venaient s'approvisionner avec un bon, obtenu après passage au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Elle évoque un système différent qui permet de créer un emploi. Il lui semble qu'il pourrait y avoir un mixte des deux projets mais que cela nécessite du temps compte tenu de la complexité du projet.

Plusieurs membres proposent qu'un projet d'épicerie solidaire soit accueilli dans une des mairies libérées en 2020.

Les membres du Conseil de quartier sont tous favorables au principe du partage des invendus avec les nécessiteux mais partagent des avis différents sur la mise en œuvre du principe.

Mme Alice Desbouvrie annonce que la réunion du Conseil de quartier de décembre traitera de la feuille de route 2019 et que ce projet peut s'y inscrire.

Regroupement 1234 - Concertation des Conseils de quartier

Réunion du 6 novembre à l'Hôtel de ville

La Réunion du 6 novembre a permis un retour sur les résultats de la votation citoyenne. Mme Alice Desbouvrie indique qu'à l'issue de la votation citoyenne, la Mairie du 3^e et le nom de Paris Centre pour le futur secteur 1234 ont été choisis. Elle précise que les votes sont consultatifs. Le 4^e arrondissement a accueilli le plus de votes avec 27,7 %.

Mme Claire Poursin s'étonne que ce soit consultatif et a l'impression que les habitants ne sont pas entendus. Elle trouve qu'il y a des choses qui relèvent d'une décision administrative et d'autres non.

La réunion du 6 novembre s'est poursuivie avec une présentation des grands axes du pré-rapport de la conférence d'arrondissements, l'annonce du calendrier de travail 2018/2019 pour les Conseils de quartier et un temps d'échange.

Mme Alice Desbouvrie fait remarquer que le niveau d'insatisfaction et de frustration très fort des Conseils de quartier fut palpable lors de la réunion du 6 novembre.

Il a été précisé que les Conseils de quartier ne changeront pas jusqu'en 2020.

La notion de quartier a été mentionnée lors de la réunion, avec l'idée que la démocratie locale fonctionne mieux à petit échelle.

Le commissariat va être dans le 3^E et il y aura des antennes dans chaque arrdt.

Le Maire du 4^e M. Ariel Weil a évoqué à la fin de la réunion le projet de bibliothèque interculturelle du Conseil de quartier et a précisé que la bibliothèque Arthur Rimbaud resterait dans les locaux de la Mairie du 4^e.

Prochaines étapes :réunion du 6 décembre et ateliers en 2019

Il a été annoncé que le rapport de la conférence des arrondissements serait envoyé aux Conseils de quartier le lundi 3 décembre. L'avis des Conseils de quartier est attendu avant le 14 décembre.

Pour faciliter la réflexion collective et la rédaction des avis des Conseils de quartier du 4^e, la Mairie du 4^e organise un atelier de travail le jeudi 6 décembre à 18h30 en salle des Mariages de la Mairie du 4^e. Le rapport, accompagné de l'avis des Conseils de quartier, sera remis à la Maire de Paris le 20 décembre et l'inscription du rapport définitif à l'ordre du jour du Conseil de Paris est prévue en février 2019.

Des ateliers de travail inter Conseils de quartier des 1^{er}, 2nd, 3^e et 4^e arrondissements sont prévues en 2019 :

- Jeudi 14 février, sur le thème : quelle démocratie de proximité pour le futur secteur 1234 ?
- Jeudi 14 mars : quelle nouvelle géographie des Conseils de quartier pour ce secteur ?

- Jeudi 11 avril : quels services publics dans la future mairie de secteur et quelle utilisation pour les autres bâtiments ?
- Jeudi 6 juin : Synthèse des travaux en plénière

Mme Alice Desbouvrie souligne le travail sur le fonctionnement des Conseils de quartier dans les quatre arrondissements réalisé par M. Alain Genel en comparant les chartes. Elle propose qu'il soit diffusé aux membres du Conseil de quartier.

Projet de médiathèque interculturelle

L'idée d'organiser une réunion publique et d'avoir le soutien du Maire pour le projet ont été adoptés lors du dernier Conseil de quartier. Une demande de rendez-vous a été lancée à son cabinet et une relance a été effectuée la veille de la réunion du Conseil de quartier.

Mme Céline Hauszwalb rappelle qu'au départ le projet était une Maison du vivre ensemble, avec une bibliothèque interculturelle et un grand pôle citoyen. Elle souligne la nécessité de revenir au projet initial.

Divers

Mme Danielle Saint-Paul demande quelle est le devenir des trottinettes. Mme Claire Poursin et Mme Marie-Caroline Burnat expliquent que la législation sur le sujet a été renforcée : elles sont interdites sur les trottoirs et doivent rouler sur les voies vélos.

Mme Brigitte Cazaux signale l'absence d'éclairage sur la rue de Rivoli de la rue de Fourcy jusqu'à la Mairie du 4^e.

M. Glibert Auslander demande qui gère les personnes sans abri. M. Jérôme Canet répond que ce sont les services sociaux. Mme Alice Desbouvrie précise que des situations ont déjà été remontées à Mme Corine Faugeron, l'élu référente du Conseil de quartier et qu'il faut signaler les situations problématiques en réunion du Conseil de quartier.

Mme Jacqueline Depieds demande où en est l'enlèvement des barrières provisoires de la rue Malher.

Prochaine réunion du Conseil de quartier 2018

De 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e
Mardi 11 décembre

Photos du parking vélo en freefloating, situé contre la sortie escalator et à proximité du kiosque du terre plein Saint-Paul, transmises à la Mairie du 4^e le 27 novembre 2018 :

